

## TRAVAIL

# SYNA EST LÀ POUR TOI!

Le coronavirus pèse sur le moral des travailleurs. Alors que certains œuvrent en première ligne jusqu'à l'épuisement, en craignant pour leur santé, d'autres ne peuvent pas travailler parce que leur entreprise est fermée ou qu'ils ont perdu leur emploi. Syna s'engage pour toutes et pour tous. Nous n'accepterons pas que seuls les employés paient le prix de cette crise.

**Pages 4 à 11**



## La santé d'abord

Garder ses distances, une consigne difficile à appliquer sur les chantiers. De nombreux ouvriers sont inquiets: leur santé est-elle assez protégée? Syna contrôle des chantiers dans toute la Suisse et intervient lorsque nécessaire.

**Pages 8 et 9**

## Trabalho duro, mas sem aplauso

Também os funcionários de limpeza trabalham na primeira linha desde o surto do coronavírus. Apesar das condições difíceis, continuam a fazer corajosamente o seu trabalho. O que é que os empregadores fazem para proteger os seus funcionários? Fizemos esta pergunta.

**Página 15**

## BRANCHES

### 8 PROTECTION DE LA SANTÉ SUR LES CHANTIERS

Nous contrôlons!

### 9 PROTECTION DE LA SANTÉ SUR LES CHANTIERS

Il faut plus de contrôles!

#### PLÂTRERIE ET PEINTURE

Nouvelle CCT transitoire

### 16 CORONAVIRUS ET BRANCHE DU NETTOYAGE

Personnel de nettoyage en première ligne



Commerce de détail et santé

BRANCHES

## POUR UNE RECONNAISSANCE À LONG TERME

Pages 4 et 5

## SYNDICAT SYNA

### 7 CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA CRISE DU CORONAVIRUS

Qu'advient-il de notre travail?



## SERVICE



Pages 10 et 11

### 6 ÉQUITÉ MALGRÉ LA CRISE

Syna répond à tes questions

### 10 CRISE DU CORONAVIRUS ET FORMATION

Apprentissage: tout va bien?

### 18 RÉGIONS

Romandie

### 20 VU SUR LE NET

## AUTRES LANGUES

### 13 ITALIANO

#### Cantieri

Ci vogliono più controlli!

#### Pittura e gessatura

Salari più elevati

### 14 ESPAÑOL

#### Salud y venta

### 15 PORTUGUÊS

Coronavírus e indústria da limpeza

## PERSONNALITÉS



Page 12

### 3 LE COMMENTAIRE

La crise – et les leçons que nous en tirons...

### 12 MON TRAVAIL ET MOI

Victoria: «Je travaille encore un jour par semaine.»

### 17 LE CORONAVIRUS

Révéléateur d'inégalités

# La crise – et les leçons que nous en tirons ...

Du matin au soir, dans quasi tous les secteurs de notre vie, partout dans le monde, le mot «coronavirus, coronavirus, coronavirus» est omniprésent... Le virus et les mesures de protection qui l'accompagnent nous font tous craindre pour notre santé, notre travail et nos revenus. Pour beaucoup de femmes et d'hommes, cette crise sanitaire signifie que les trajets pour aller au travail se déroulent désormais dans des trains presque vides, ou se limitent à passer de la table de la cuisine à celle du salon. Sauf que les enfants s'y sont peut-être déjà installés. Coordonner télétravail et enseignement à domicile est un défi quotidien.

## CORONAVIRUS ET CONCILIATION SONT-ILS COMPATIBLES?

Alors que les gens s'éloignent les uns des autres dans les lieux publics et au travail et s'entraînent à garder leurs distances, le phénomène inverse se produit à la maison. Les appartements des parents qui travaillent sont devenus à la fois un lieu de travail et un bâtiment scolaire, une cantine et une salle de pause, de conférence ou encore un espace de jeux. Son chez-soi peut alors sembler bien petit, stressant et bruyant. Ce test à l'échelle nationale montre clairement que le travail à domicile n'est pas la panacée pour concilier travail et famille. Pire encore, la pérennité des services de garde d'enfants comme les garderies et les crèches est menacée en raison du manque de soutien financier. Ces grands défis économiques ne doivent pas faire reculer la conciliation entre famille et travail – au détriment de l'égalité, sur le dos des femmes! Les services d'accueil de jour des enfants doivent être soutenus et développés. Après tout, des prestations de garde de

qualité ne bénéficient pas seulement aux parents et à leurs enfants, mais aussi aux employeurs et à la société dans son ensemble!

## LA SANTÉ EXIGE DES RÈGLES CLAIRES!

La crise du coronavirus fait évoluer les mentalités, au niveau de l'individu comme de la société. Le changement devient nécessaire, mais aussi possible: la solidarité n'est plus un mot exotique et suranné prisé des syndicats. Elle peut désormais être vécue en faisant les courses pour un voisin âgé. À Pâques, nous avons découvert des jolis recoins proches de chez nous plutôt que de passer des heures dans les embouteillages du Gothard. Les auxiliaires engagés pour les récoltes, le personnel de vente, les postiers et les soignants sont applaudis – une reconnaissance que nous souhaitons voir se perpétuer au travers de meilleurs salaires et conditions de travail. Et tout le monde réalise que le marché n'est pas la réponse à tout. Laisser la loi de l'offre et de la demande régir le système de santé est non seulement malsain, mais aussi suicidaire. Il est naïf de compter sur la main invisible du marché pour se préparer à une pandémie. Privatiser le service public ou réaliser des économies sur le dos de la sécurité sociale est irresponsable! Les actions menées pour gérer la crise du coronavirus s'appliquent également à l'immense défi du changement climatique: des dispositions et règles politiques claires doivent réguler l'économie de marché. Le bien commun et la santé humaine et de la nature doivent être placés avant la recherche du profit.

C'est pour cela que nous nous engageons, ensemble. Maintenant ou jamais!

Arno Kerst  
Président  
[arno.kerst@syna.ch](mailto:arno.kerst@syna.ch)





Santé et commerce de détail

# POUR UNE RECONNAISSANCE À LONG TERME

**Le coronavirus a bouleversé notre monde. Soudain, nous réalisons tous quelles professions sont vraiment importantes. Les signes de respect et de gratitude envers les personnels soignant et de vente se multiplient.**

**Syna s'engage pour une pérennisation après la crise.**

**L**es applaudissements pour le personnel soignant ont touché de nombreux employés. Mais des voix critiques se sont fait entendre: «mes collègues et moi-même avons eu du mal avec ces applaudissements», nous dit une infirmière d'un hôpital du canton de Schwyz. «Avant le coronavirus, personne ne s'intéressait à nos conditions de travail. Et après, personne ne s'y intéressa plus non plus.»

## AUCUNE PERSPECTIVE D'AVENIR...

Les conditions de travail dans le secteur sont mauvaises, surtout depuis la privatisation croissante de notre système de santé. Travail de jour, de nuit et le week-end sont la règle, et il est rare que le personnel ait son mot à dire sur ses horaires. Le travail exige beaucoup de flexibilité. Et selon les régions, le salaire est modeste, voire très bas.

Pour cette infirmière employée dans un hôpital du canton de Zurich: «le problème chez nous n'est pas tant les bas salaires que l'absence d'évolution de nos rémunérations. Vous pouvez travailler dans le même hôpital pendant dix ans sans aucune hausse de salaire.» De plus, les indemnités pour les horaires irréguliers sont insuffisantes.

## ... ET TROP PEU DE PERSONNEL QUALIFIÉ

Ce n'est pas pour rien que le système de santé se plaint d'une pénurie de personnel qualifié: beaucoup quittent la profession en raison des conditions de travail peu attrayantes, ce qui provoque une charge encore plus lourde pour le personnel restant – un cercle vicieux. Le coronavirus va passer. Les travailleurs du secteur de la santé continueront toutefois à travailler, dans les mêmes conditions qu'auparavant.

**«Nous allons tous faire des efforts car nous avons choisi cette profession, mais il faudra qu'il y ait un retour de la Confédération et de l'État. Une reconnaissance de la pénibilité et de la dangerosité par une indemnisation en temps ou en argent. Et il faut surtout arrêter de vouloir gérer la santé comme une entreprise qui doit faire du chiffre.»**

*Technicienne en radiologie, Neuchâtel*

# Situation dans la vente

## MESURES SOUS PRESSION

Le coronavirus a pris de cours le commerce de détail. En quelques jours, les détaillants ont dû mettre en place des mesures de protection dans tous les magasins. Mais le matériel de désinfection et d'hygiène était rare. Et l'OFSP n'a toujours pas édicté des règles contraignantes. Une marge de manœuvre que les employeurs n'ont pas toujours utilisée au profit de leurs employés. Il a même fallu mettre en place des contrôles de police pour améliorer la protection de la santé.

### LES APPLAUDISSEMENTS NE SUFFISENT PAS!

Il faut maintenant améliorer les conditions de travail dans la santé et la vente à long terme pour prouver que nos applaudissements étaient sincères et ne resteront pas un simple symbole de cette crise. Votre travail doit être rémunéré à sa juste valeur! C'est pourquoi Syna demande:

#### Santé

- des mesures efficaces contre les graves pénuries de personnel
- des augmentations de salaire, à l'échelle nationale, pour tous les employés
- une convention collective de travail nationale pour tous les professionnels de la santé
- des possibilités de retraite anticipée

Tu travailles dans le secteur de la santé? Comment te sens-tu? Quels sont tes souhaits? Dis-le nous! [www.syna.ch/fr/syna-cares](http://www.syna.ch/fr/syna-cares)

#### Vente

- des augmentations de salaire, à l'échelle nationale, pour tous les employés
- une convention collective de travail nationale pour l'ensemble du secteur
- l'implication des salariés dans la détermination de leurs horaires de travail
- une meilleure conciliation entre travail et vie privée

## LES TÉLÉPHONES CHAUFFENT CHEZ SYNA

Chez Syna, les téléphones n'ont cessé de sonner: de nombreux membres travaillant dans le commerce de détail nous ont demandé des conseils, notamment après avoir reçu nos SMS. Des clients nous ont également interpellés pour que nous fassions respecter la protection de la santé auprès des employeurs. Dans de nombreux cas, nous sommes parvenus à une solution rapide en faveur des employés.

## MASQUES ET CLIENTS

Une certaine confusion règne au sujet du port du masque: parmi les nombreux employés qui le souhaitent, certains se sont heurtés à une interdiction de leurs supérieurs. Et le comportement de la clientèle reste problématique: achats en masse, manque de distance et comportements irrespectueux mettent en danger les employés. La règle reste la même: le respect implique de rester poli et de garder ses distances.



**Migmar Dhakyl**  
Secrétaire centrale de la santé  
[migmar.dhakyl@syna.ch](mailto:migmar.dhakyl@syna.ch)



**Marco Geu**  
Secrétaire central de la santé et  
du commerce de détail  
[marco.geu@syna.ch](mailto:marco.geu@syna.ch)





# ÉQUITÉ MALGRÉ LA CRISE

**Le coronavirus a chamboulé notre vie professionnelle. Qu'en est-il de ton emploi, de ton salaire et de tes conditions de travail? As-tu des problèmes au travail?**

**Syna répond à tes questions et t'apporte son soutien.**

**M**ême si le confinement est lentement assoupli, de nombreux membres viennent encore poser des questions à nos secrétariats régionaux. Les restaurants ou les salons de coiffure sont au bord du gouffre, et les employés doivent se battre pour leur salaire. Dans le même temps, les employés du secteur de la santé ou de la vente accumulent les heures supplémentaires, et craignent pour leur santé. Nous t'aiderons à faire valoir tes droits même en ces temps difficiles. Sur [www.syna.ch/fr/coronavirus](http://www.syna.ch/fr/coronavirus), nous répondons à toutes les questions importantes. Sélection:

## **Est-ce que je touche mon salaire si mon entreprise est fermée à cause du coronavirus?**

Oui, tu as toujours droit à ton salaire. Les entreprises concernées peuvent demander une indemnisation via le chômage partiel. Tu recevras alors 80% de ton dernier salaire – même si tu es payé à l'heure, sous contrat à durée déterminée ou sur appel.

## **J'appartiens à un groupe à risque et j'ai peur d'une infection au travail. Dois-je aller travailler?**

Ton employeur doit te permettre de travailler à domicile, en te confiant des tâches alternatives si nécessaire. Si ce n'est pas possible, il doit te proposer un poste de travail qui exclut tout risque de contagion et prendre toutes les mesures nécessaires pour te protéger. Si c'est également impossible, et que le risque de contagion est trop élevé pour toi, alors tu peux refuser de travailler. Ton employeur doit alors te libérer de ton obligation de travailler et te verser ton salaire. Il peut néanmoins exiger un certificat médical. Parles-en avec lui et essayez de trouver ensemble une solution!

## **Mon employeur veut que je commence à faire des heures en moins maintenant. En a-t-il le droit?**

Ton employeur ne peut exiger des heures négatives que si ton contrat de travail ou la CCT le permettent. S'il s'obstine à exiger une réduction de tes heures, propose-lui activement tes services. S'il te renvoie chez toi, il ne peut pas décompter ce temps en heures négatives.

## **Mon employeur peut-il ordonner la compensation des heures supplémentaires ou m'envoyer en vacances de dernière minute?**

Si le contrat de travail ou la CCT ne contient pas de disposition spécifique, l'employeur ne peut pas ordonner unilatéralement que les heures supplémentaires soient compensées par des congés. Cela nécessite en effet le consentement des employés concernés. Des vacances de dernière minute ne peuvent pas non plus être exigées unilatéralement. Elles doivent être fixées en tenant compte de tes besoins et suffisamment tôt – trois mois à l'avance en règle générale. La situation est différente en présence d'un solde de vacances ou d'heures supplémentaires de l'année précédente qui aurait dû être réduit.

## **Mon employeur peut-il annuler des vacances?**

Les vacances déjà accordées ne peuvent être reportées que pour des raisons impératives visant à maintenir l'exploitation de l'entreprise. Cela peut arriver, par exemple, en cas de nombreuses absences pour cause de maladie.

## **Dois-je prendre les vacances que j'ai posées, même si je ne peux pas faire le voyage prévu?**

Oui, tu dois prendre des vacances convenues, même si tu ne peux pas voyager. La loi exige que les employés puissent se reposer pendant les vacances. C'est possible pour le moment, ne serait-ce qu'à la maison!

**Mathias Regotz**  
Vice-président, responsable politique d'intérêts et CCT  
[mathias.regotz@syna.ch](mailto:mathias.regotz@syna.ch)

## **NOUS SOMMES LÀ POUR TOI!**

Tu n'arrives pas à faire valoir tes droits au travail? Tu t'inquiètes pour ton salaire ou ta santé?

Contacte le secrétariat Syna de ta région.  
Nous sommes à ta disposition par téléphone:

[www.syna.ch/regions](http://www.syna.ch/regions)

Ou appelle notre hotline: 0848 848 868

Tout ce que tu dois savoir sur le coronavirus et le travail:

[www.syna.ch/fr/coronavirus](http://www.syna.ch/fr/coronavirus)



La crise du coronavirus ne doit pas servir de prétexte pour supprimer des emplois inutilement.



Conséquences économiques de la crise du coronavirus

## QU'ADVIENT-IL DE NOTRE TRAVAIL?

Alors que le problème était dans un premier temps sanitaire, il devient de plus en plus économique.

«La crise après la crise»: synthèse de ce à quoi nous devons nous attendre, des mesures prises et de nos revendications pour les salariés.

Le coronavirus nous change. Notre vie d'avant semble lointaine et nous gardons nos distances avec nos amis et nos proches. En revanche, la santé et le travail sont au cœur de nos préoccupations. Le confinement – les mesures prises par le Conseil fédéral – a provoqué le plus fort ralentissement économique de l'Histoire récente. Il est déjà prévisible que l'économie ne sortira pas indemne de cette crise, qui entraînera également des pertes d'emplois.

### PREMIER OBJECTIF: PRÉSERVER LES EMPLOIS

Après les réticences initiales de la Confédération à adopter des mesures de soutien à l'économie, des améliorations continues ont été apportées.

En particulier, l'introduction des allocations pour perte de gains liée au coronavirus a constitué une étape importante pour permettre le maintien du paiement des salaires pour les employés, qui représente un enjeu fondamental. Ce nouvel outil peut être utilisé pour compenser la perte de salaire des employés contraints de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants après la fermeture des écoles ou qui doivent rester en quarantaine en raison d'un risque d'infection par le coronavirus.

Le recours au chômage partiel, un autre outil important, a été étendu et facilité. Ainsi, durant cette crise, les employés sous contrat à durée déterminée, les apprentis et, depuis peu, les travailleurs sur appel dont la charge de travail est très fluctuante, peuvent bénéficier du

chômage partiel. Dans le même temps, les délais d'annonce et de carence ont été progressivement supprimés afin d'alléger la charge des entreprises.

La durée du droit aux allocations de chômage a également été prolongée au vu de l'extrême difficulté de trouver un nouvel emploi à l'heure actuelle.

### LES SALARIÉS PREMIÈRES VICTIMES

Le «succès» de ces mesures est évident. Plus de 1,5 million de salariés étaient déjà au chômage partiel à la mi-avril. Ainsi, dans un premier temps, leur emploi est assuré. Cependant, malgré tous les éloges sur le chômage partiel, on oublie souvent que sa rémunération ne représente que 80% du salaire. Cela signifie que les employés doivent consentir un sacrifice financier considérable durant cette crise.

### PAS DE PRÉTEXTE POUR DES LICENCIEMENTS!

Malgré le chômage partiel, le nombre de chômeurs avait déjà augmenté de plus de 17 000 en mars. La crise du coronavirus pèse sur l'ensemble de l'économie mondiale. Des scénarios avec un taux de chômage de près de 7% – le taux le plus élevé des 30 dernières années – ne sont pas improbables. Travail.Suisse demande donc aux employeurs de ne pas utiliser cette crise sanitaire comme un prétexte pour supprimer inutilement des emplois et rendre ainsi plus difficile le retour à une situation normale pour tous. Une telle «crise après la crise» serait fatale pour les salariés, et à long terme également néfaste pour l'économie.

Toutes les mesures de soutien et les revendications de Travail.Suisse en un coup d'œil:

🌐 [www.travailsuisse.ch/fr/corona](http://www.travailsuisse.ch/fr/corona)

**Gabriel Fischer**  
Responsable de la politique économique Travail.Suisse  
[fischer@travailsuisse.ch](mailto:fischer@travailsuisse.ch)

## Protection de la santé sur les chantiers

# NOUS CONTRÔLONS!

**Tout le monde sait que les mesures de protection de la santé sont difficiles à respecter sur les chantiers.**

**Cependant, les contrôles sont de plus en plus systématiques et rigoureux. Syna est à l'avant-garde de ce processus, comme le montre l'exemple argovien.**

Les chantiers n'étant pas considérés comme accessibles au public, ils peuvent rester ouverts en dépit du coronavirus. Si les entrepreneurs ne se le sont pas laissé dire deux fois, beaucoup de nos membres ont toutefois été déstabilisés. Il est donc absolument crucial pour Syna que des contrôles stricts soient mis en place pour garantir le maintien de l'hygiène et de la distance. En Argovie, tous les responsables collaborent, les contrôles sont nombreux et nous y participons activement.

### MISE EN ŒUVRE RAPIDE

La Commission paritaire du secteur de la construction en Argovie nous a demandé, au nom du gouvernement, si nous serions prêts à

«Le plus important dans une inspection de chantier est de gagner la confiance des personnes présentes. Elles doivent sentir que nous essayons de les aider. Ce n'est pas toujours facile, car les employeurs craignent des pertes financières. Au début des mesures surtout, les ouvriers ne comprenaient souvent pas pourquoi tout le monde pouvait rester à la maison sauf eux. Mais aujourd'hui, beaucoup sont heureux de pouvoir travailler, alors que tant d'autres se retrouvent désœuvrés.

Les contrôles, que nous avons toujours effectués par deux, se sont bien passés. Il était intéressant pour nous de faire quelque chose de nouveau. Nous avons également dû intervenir: une fois, après la pause déjeuner, un attroupement s'est formé. Nous en avons profité pour démontrer la règle de base dans cette crise – garder une distance de deux mètres. En tant que syndicat, cela nous permet de mettre en œuvre activement la protection des employés sur site – et de la contrôler de manière cohérente.

Nous avons admiré l'inventivité et la flexibilité des ouvriers dans la mise en œuvre des mesures d'hygiène. Par exemple, un contre-maître a rapidement construit une station de lavage en panneaux de coffrage, avec un bidon comme lavabo et un distributeur de serviettes jetables (voir photo).»

*Oliver Hippele, secrétaire régional Argovie*

«Jusqu'à présent, nous avons toujours été bien accueillis lors des contrôles. Les ouvriers, les contremaîtres et leurs chefs de chantier se montrent le plus souvent coopératifs. Ce qui m'a impressionné, c'est que tout le monde – maîtres d'œuvre et employés – a pris la situation très au sérieux et a adhéré aux mesures.

Et puis les membres des syndicats ont été heureux et surpris en bien que nous soyons toujours en première ligne à leurs côtés, même en ces temps difficiles.»

*Turgay Akyüz, collaborateur de service externe*



effectuer des activités d'inspection sur les chantiers du canton. La coordination a été fluide et rapide: avec les inspecteurs du travail chargés des contrôles sur les chantiers argoviens, la Suva et le syndicat Unia, quelques jours nous ont suffi pour lancer des contrôles proactifs sur tout le territoire cantonal. Nous avons communiqué les résultats aux autorités cantonales de surveillance de l'industrie et de l'artisanat, habilitées à fermer des chantiers en cas de non-respect des règles, avec l'appui des polices régionale et cantonale si nécessaire.

### BILAN

Grâce à certaines réclamations, nous avons obtenu des améliorations. À ce jour, aucun chantier n'a dû être fermé. Ces inspections, auxquelles participent tous les organismes importants, incitent les patrons à une meilleure mise en œuvre de la protection de la santé sur les chantiers.

**Bajram Arifaj**  
Responsable régional Argovie  
bajram.arifaj@syna.ch





## Protection de la santé sur les chantiers

# IL FAUT PLUS DE CONTRÔLES!

Si de nombreuses branches sont à l'arrêt à cause du coronavirus, les chantiers, eux, restent ouverts.

«Ma santé est-elle protégée?» Cette question a déstabilisé de nombreux ouvriers, et a suscité des discussions.

Sur le principe, Syna soutient la position du Conseil fédéral selon laquelle le travail doit se poursuivre, afin de ne pas paralyser complètement l'économie et de préserver les emplois. Mais pas à n'importe quel prix: la santé des employés doit être protégée sans condition! Dès la mi-mars, Syna a alerté sur la situation catastrophique de nombreux travailleurs – dans la vente, mais aussi dans la construction.

### GARDER SES DISTANCES – IMPOSSIBLE?

Quiconque travaille sur un chantier sait que la mesure la plus importante – toujours garder une distance de deux mètres avec ses collègues – est difficile à respecter pour les transports de groupe et pour certains travaux spécifiques. De plus, les installations sanitaires rendent souvent impossible de se laver régulièrement les mains, autre mesure essentielle. Des ouvriers inquiets ont rapporté à Syna une multitude d'incidents, nous incitant à nous rendre sur de nombreux chantiers dans toute la Suisse. Entre-temps, il est devenu évident que les grands constructeurs ont pu mettre en œuvre les mesures nécessaires plus rapidement que les entreprises de petite taille. Des contrôles sont en cours dans les cantons, mais ils doivent être poursuivis et renforcés. Les organes de contrôle des cantons devraient également s'appuyer sur l'expérience des partenaires sociaux. Syna est prêt à participer à ces vérifications, comme le montre l'exemple de l'Argovie.

### LE FOSSÉ CHANTIERIQUE

Au Tessin, tous les chantiers ont été fermés par décret à la demande des syndicats et des maîtres d'œuvre. En Suisse romande également, de nombreux chantiers ont été fermés sous la pression des partenaires sociaux, tandis que les travaux ont pour la plupart continué en Suisse alémanique. Il y a donc eu un clivage entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, une division également perceptible dans les discussions internes au sujet de la position de Syna.



Garder une distance de deux mètres, une règle difficilement applicable sur les chantiers.

### RAPPROCHEMENT PROGRESSIF

Depuis, les fronts se sont rapprochés. En Suisse alémanique, certains chantiers ont dû fermer faute de pouvoir garantir la protection des ouvriers contre une contagion. Et en Suisse romande, des chantiers ont été ouverts là où des mesures de protection de la santé suffisantes ont pu être démontrées. Il est encore trop tôt pour savoir laquelle des deux approches est la bonne. Une chose est claire: la santé et l'économie sont plus étroitement liées que nous ne l'avions réalisé. La santé passe avant tout. Mais nous essayons de nous préoccuper des deux...

Guido Schlupep

Secrétaire central du secteur principal de la construction  
guido.schlupep@syna.ch

## SALAIRES PLUS ÉLEVÉS DANS LA PLÂTRERIE ET PEINTURE

Il y a d'importantes négociations contractuelles qui se sont poursuivies dans l'artisanat. La plâtrerie et peinture de la Suisse alémanique a ainsi une nouvelle convention collective de travail (CCT) – pour une période transitoire.

La précédente CCT a expiré fin mars 2020, et les négociations pour une solution de remplacement ont été difficiles. Même si certaines questions, par exemple sur les indemnités journalières de maladie et les temps de trajet, restent en suspens, il a été possible de convenir d'une CCT transitoire jusqu'en avril 2022. Les syndicats sont parvenus à faire accepter plusieurs revendications importantes:

- Plus de salaire: il y a une augmentation générale de 20 francs par mois et des augmentations individuelles de 10 francs.

En outre, les salaires minimaux augmentent de 30 francs par mois.

- Les salariés bénéficieront d'une revalorisation identique de leur salaire dès avril 2021.
- Les futurs pères bénéficient désormais d'un congé de paternité de cinq jours.
- Ajustements dans l'exécution: l'interdiction des paiements en espèces vise à assurer plus de transparence et d'équité.



Hans Maissen  
Responsable de la branche  
plâtrerie et peinture



*Ton salaire et ton apprentissage sont sûrs:  
ton entreprise doit continuer à te verser 100% de ton salaire.  
Et en raison de la crise du coronavirus, aucun contrat d'apprentissage ne peut être résilié.*

## Crise du coronavirus et formation

# APPRENTISSAGE: TOUT VA BIEN?

**Tu es en apprentissage et tu ne sais pas ce qui s'applique ou non? Informe-toi et défends tes droits pour que la crise du coronavirus ne te coûte pas ton CFC et ta carrière.**

**T**on école professionnelle a toujours pour mission de te former. En raison de la crise du coronavirus, de nombreux établissements proposent des cours en ligne.

Malgré cette situation exceptionnelle, tu as toujours le devoir de faire tout ce qui est possible pour atteindre tes objectifs d'apprentissage. Si tu ne peux pas travailler à la maison parce qu'il y a du bruit ou parce que ta liaison internet est trop lente, tu as le droit d'étudier dans ton entreprise formatrice. Renseigne-toi auprès de ta formatrice ou de ton formateur. Dans tous les cas, ton entreprise doit t'accorder suffisamment de temps pour étudier.

### TRAVAIL EN ENTREPRISE – TOUT EST SOUS CONTRÔLE?

Si ton entreprise est toujours ouverte, tu peux et tu dois aller travailler. Ton employeur a l'obligation de te protéger, toi et tous les autres employés, contre le risque d'infection. S'il ne peut pas le faire ou s'il est incapable de respecter les règles de sécurité au

### Ne pas affaiblir la formation professionnelle maintenant!

Afin de garantir que tous les apprentis puissent obtenir un certificat d'apprentissage équivalent et reconnu, les partenaires de l'alliance pour la formation professionnelle ont convenu d'un compromis. La Confédération, le canton et les partenaires sociaux – y compris notre organisation faïtière Travail.Suisse – ont participé aux discussions.

La situation est également difficile pour tous les jeunes qui commencent un apprentissage cette année ou qui en cherchent un – il est par exemple actuellement très compliqué d'effectuer un stage découverte ou un entretien de recrutement. Pour les partenaires sociaux, il est clair que la crise ne doit pas affaiblir la formation professionnelle, et les entreprises formatrices doivent continuer à recruter des apprentis comme auparavant. Après tout, l'économie a toujours besoin de travailleurs qualifiés – sinon, il sera doublement difficile de sortir de la crise!

travail, il devra alors te confier des missions d'apprentissage en dehors de l'entreprise.

Attention: Dans les entreprises qui manquent de personnel en raison de cette situation exceptionnelle, il peut t'être demandé de travailler à temps plein et de ne pas participer au programme d'enseignement à distance de ton école professionnelle pendant cette période. Ton entreprise doit toutefois disposer d'une autorisation de l'office cantonal de la formation professionnelle.

### ENTREPRISE FERMÉE? SALAIRE ASSURÉ!

Si ton entreprise est fermée en raison des mesures liées au coronavirus, ton employeur ne doit pas te laisser tomber. Il doit dans la mesure du possible te confier des tâches que tu peux effectuer chez toi. En outre, tu dois pouvoir joindre ta formatrice ou ton formateur à tout moment. Et le plus important: ton salaire est garanti – tout comme ta place d'apprentissage. Ton entreprise doit continuer à te verser 100% de ton salaire. Et en raison de la crise du coronavirus, aucun contrat d'apprentissage ne peut être résilié.

Sabri Schumacher  
Service jeunesse  
sabri.schuchmacher@syna.ch

Tu trouveras plus d'informations sur l'apprentissage sur notre site internet: [www.syna.ch/fr/young](https://www.syna.ch/fr/young)  
Un problème avec ton apprentissage? N'hésite pas à nous contacter: [www.syna.ch/regions](https://www.syna.ch/regions)

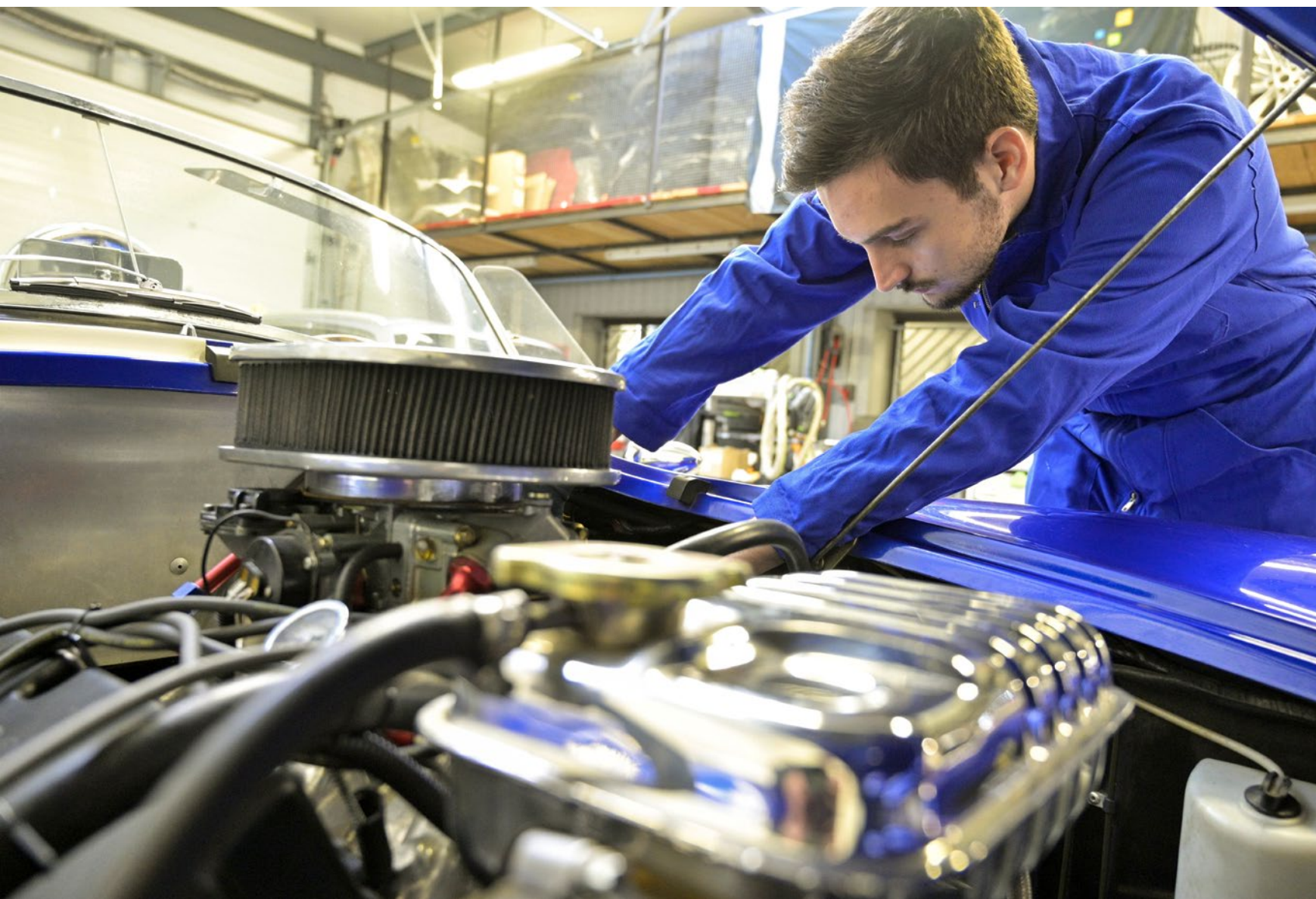


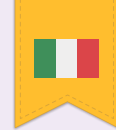
## Procédure de qualification: Voilà ce qui t'attend

**Tu fais partie des 75 000 apprentis qui termineront leur apprentissage cette année? Bonne nouvelle!**

Tu pourras terminer ton apprentissage:

- Il n'y aura pas d'**examens scolaires**, ni dans les branches générales ni dans les branches professionnelles. Pour les notes finales, les notes obtenues à la fin du premier semestre 2019/2020 seront prises en compte.
- Il existe différentes variantes pour l'**examen pratique**, en fonction de la profession:
  - 👉 Tu effectues un travail pratique individuel (TPI) ou un travail pratique prescrit (TPP) dans ton entreprise formatrice
  - 👉 Si cela n'est pas possible, un travail pratique prescrit centralisé est disponible dans un centre d'examen. Les TPP déjà réalisés sont pris en compte.
  - 👉 Si un examen pratique n'est pas possible en raison des circonstances, ton entreprise formatrice évaluera tes performances.





## MON TRAVAIL ET MOI

# «JE TRAVAILLE ENCORE UN JOUR PAR SEMAINE»

**Victoria est originaire de Lettonie et travaille dans un hôtel à Morat. Elle est heureuse de pouvoir garder son emploi malgré la crise et les clients qui se font rares. Cependant, le fait de ne toucher que 80 % de son salaire en raison du chômage partiel l'inquiète.**

## MON INTÉGRATION

Je suis arrivée en Suisse en 2019, après avoir travaillé en Allemagne, en Autriche et en Italie, où j'ai vécu pendant de nombreuses années et où ma fille étudie et réside encore. Nous nous rendons souvent visite. Ce n'est plus possible maintenant avec le couvre-feu en Italie et elle me manque beaucoup. Quelques semaines après mon arrivée en Suisse, j'ai trouvé un emploi de femme de chambre dans un hôtel – d'abord avec une autorisation de séjour de courte durée, car mon contrat de travail était limité. Mais j'avais aussi travaillé en Italie et en Autriche dans le secteur de la restauration et du nettoyage, et grâce à mon expérience j'ai rapidement obtenu un contrat de travail à durée indéterminée. J'ai été très contente, car cela m'a permis de demander un permis B, synonyme d'autorisation de séjour, auprès de ma commune! Je me suis également inscrite à un cours d'allemand au début de l'année. Il aurait dû commencer en avril, mais a été reporté à cause du coronavirus. Mais j'ai reçu mon permis directement pour cinq ans. J'ai donc suffisamment de temps pour apprendre l'allemand bien avant de devoir le renouveler.

## MON TRAVAIL

À l'hôtel, le nombre de clients a brusquement chuté à la mi-mars. La plupart sont des touristes étrangers qui peuvent se permettre de séjourner un certain temps à Morat. Ils sont tous rentrés dans leur pays d'origine. Seule une cliente d'Espagne est restée. Entre-temps, elle est également partie. J'avais prévu des vacances de mi-mars à fin mars. Quand je suis revenue, toutes les chambres étaient vides. Mais ensuite, un client est arrivé pour passer sa quarantaine chez nous. Depuis qu'il est ici, nous devons tous porter des masques et des gants. Au début, j'étais un peu inquiète. Mais

nous avons reçu de très bonnes instructions sur la manière de nous protéger. En ce moment, environ cinq chambres sont occupées. Comme nous avons si peu de clients, je ne travaille qu'un jour par semaine environ. J'espère que nous reviendrons bientôt à notre vie professionnelle normale. Cette incertitude – également en ce qui concerne les mesures sanitaires – me pèse beaucoup. Je ne comprends pas pourquoi les autorités suisses n'imposent pas le port de masques de protection.

## MON SALAIRE

Le propriétaire de l'hôtel nous a expliqué qu'il allait demander le chômage partiel. C'est une sorte d'assurance pour la perte de travail due au coronavirus. En Italie, il existe la «Cassa Integrazione» pour ces cas. Cependant, je n'ai jamais entendu dire qu'un hôtel aurait pu en bénéficier! En tout cas, aucune de mes collègues n'a été licenciée – pas même les deux employées embauchées en début d'année, c'est rassurant et positif! J'ai donc, comme mes collègues avant moi, signé la déclaration de consentement au chômage partiel. J'ai compris que je ne recevrai probablement pas mon salaire complet, peut-être seulement 80%. Cela m'inquiète, car en tant que travailleuse non qualifiée, j'ai un salaire très bas et le coût de la vie ici est élevé. Après déduction de l'impôt à la source,

je reçois normalement un peu moins de 2900 francs par mois pour mon travail à plein temps. Syna m'a aidé à comprendre ma fiche de paie et à demander l'allocation de formation pour ma fille. Mais si la situation dure plus longtemps, je ne sais toujours pas comment je vais remplir toutes mes obligations.

**«En tant que travailleuse non qualifiée, j'ai un salaire très bas et le coût de la vie ici est élevé.»**

Victoria

Selina Tribbia  
Service migration  
selina.tribbia@syna.ch



## Protezione della salute sui cantieri

# CI VOGLIONO PIÙ CONTROLLI!

Molte industrie hanno dovuto chiudere a causa del coronavirus, ma sui cantieri si lavora ancora.

«La mia salute è protetta?» Questa domanda preoccupa molti edili e accende il dibattito.

In linea di massima Syna sostiene la posizione del Consiglio federale secondo cui il lavoro deve continuare – per non bloccare completamente l'economia e, in ultima analisi, preservare gli impieghi. Ma non a qualsiasi prezzo: la salute dei dipendenti deve essere garantita incondizionatamente! Già a metà marzo Syna riferiva di molte situazioni irregolari sul lavoro – nella vendita ma anche, per l'appunto, nell'edilizia.

### MANTENERE LE DISTANZE: IMPOSSIBILE?

Chiunque lavori sui cantieri sa benissimo che per i trasporti di gruppo e determinate attività è difficile attuare la misura più importante, ossia mantenere sempre una distanza di almeno due metri dai colleghi. E spesso i servizi igienici sono tali da rendere impossibile lavarsi regolarmente le mani – la seconda misura per importanza. Syna ha ricevuto innumerevoli segnalazioni di operai preoccupati. Ha perciò visitato molti cantieri in tutta la Svizzera, rendendosi conto che le grandi imprese sono state in grado di attuare le misure più rapidamente rispetto alle piccole imprese di costruzione. Nei Cantoni sono in corso controlli, che però devono proseguire ed essere rafforzati. Gli organi di vigilanza dei Cantoni dovrebbero puntare anche sull'esperienza delle parti sociali. Syna dà la propria piena disponibilità a collaborare ai controlli, come dimostra l'esempio di Argovia.

### RÖSTIGRABEN EDILIZIO

In Ticino, su richiesta dei sindacati e degli impresari-costruttori tutti i cantieri sono stati chiusi per decreto. Anche nei Cantoni romandi molti cantieri sono stati chiusi dietro pressione delle parti sociali, mentre i lavori sono proseguiti praticamente in tutta la Svizzera tedesca. Si è quindi creata una spaccatura tra la Svizzera tedesca e la Svizzera francese – anche nelle discussioni sulla posizione del sindacato Syna.



Osservare la distanza minima di due metri: difficile per molte attività di cantiere.

### IL RIEQUILIBRIO

Nel frattempo c'è stato un adeguamento: anche nella Svizzera tedesca i cantieri hanno dovuto chiudere i battenti, poiché non era possibile garantire la protezione dei lavoratori da un possibile contagio. E nella Svizzera romanda sono stati riaperti i cantieri che possono dimostrare di applicare efficacemente le misure di tutela della salute. Al momento non si può ancora affermare quale dei due approcci sia migliore, ma una cosa è certa: il legame tra salute ed economia è molto più stretto di quanto potessimo immaginare. La salute viene prima di tutto – ma stiamo cercando di prenderci cura di entrambi...

**Guido Schluep**  
Segretario centrale Edilizia principale  
guido.schluep@syna.ch

## SALARI PIÙ ELEVATI PER PITTORI E GESSATORI

**Nonostante la crisi legata al coronavirus, l'artigianato non si è fermato sul fronte di importanti trattative contrattuali. Il ramo pittura e gessatura nella Svizzera tedesca, ad esempio, ha un nuovo contratto collettivo di lavoro (CCL) transitorio.**

Il precedente CCL è scaduto a fine marzo 2020 e le trattative per una soluzione successiva si sono rivelate estremamente ardue. Benché alcune questioni (come l'indennità giornaliera in caso di malattia e i tempi di spostamento) non siano ancora risolte, ci si è accordati se non altro su un CCL transitorio fino ad aprile 2022 nel quale i sindacati sono riusciti a far inserire alcune delle richieste più importanti:

- stipendi migliori: tutti ricevono un aumento generalizzato di 20 franchi al mese, altri 10 franchi sono invece distribuiti a titolo individuale. Inoltre, i salari minimi aumentano di 30 franchi al mese;
- i dipendenti beneficeranno del medesimo aumento ad aprile 2021;
- i neopapà hanno ora diritto a cinque giorni di congedo;
- vari adeguamenti a livello di esecuzione del contratto, in particolare il divieto di remunerazione in contanti, che dovrà garantire più trasparenza ed equità.

**Hans Maissen**  
Responsabile del ramo professionale  
Pittura e gessatura

# ES NECESARIA UNA VALORACIÓN A LARGO PLAZO

**El coronavirus ha puesto nuestro mundo patas arriba. Y de pronto está claro qué profesiones son realmente importantes. El personal de enfermería y de ventas están recibiendo estima y aprecio en estos días.**

**Syna está trabajando para asegurar que esto siga siendo así también después de esta crisis.**

Los aplausos para el personal de atención médica conmovieron a muchos trabajadores. Pero también hubo voces críticas: «Mis compañeros y yo tuvimos algunas dificultades con los aplausos», nos contó una enfermera de un hospital del cantón de Schwyz. «A nadie le interesaban nuestras condiciones de trabajo antes del coronavirus. Y tampoco a nadie le interesará después.»

## SIN PERSPECTIVAS DE FUTURO...

Las condiciones de trabajo en el sector son malas, especialmente desde la progresiva privatización del sistema sanitario. El servicio las 24 horas del día y los fines de semana son la regla – la cogestión de las horas de trabajo la excepción. La profesión exige mucha flexibilidad. Y dependiendo de la región, los salarios pueden ser muy bajos. Una enfermera que trabaja en un hospital del cantón de Zúrich comenta: «En Zúrich, el problema no es tanto los bajos salarios, sino la falta de progreso salarial. Puedes trabajar en el mismo hospital durante diez años sin que te paguen más.» También la compensación por los turnos laborales es insuficiente.

## ...Y MUY POCO PERSONAL CUALIFICADO

Hay mucho de cierto cuando desde el sector sanitario se quejan de la escasez de trabajadores cualificados: muchos abandonan la profesión debido a las condiciones de trabajo poco atractivas. Esto pone un peso aún mayor en los trabajadores restantes; un círculo vicioso. El coronavirus pasará. Sin embargo, el personal sanitario seguirá trabajando en las mismas condiciones de trabajo que antes.



*El coronavirus pasará. Sin embargo, el personal sanitario y de ventas seguirá trabajando en las mismas condiciones laborales que antes.*

gran problema hasta el día de hoy son los clientes: El acaparamiento, no respetar la distancia y el comportamiento irresponsable ponen en peligro a los empleados. Lo mismo se aplica aquí: El respeto significa decencia y distancia.

**Migmar Dhakyel**  
Secretaria Central de Sector Salud  
migmar.dhakyel@syna.ch

**Marco Geu**  
Secretario Central de Sector Salud y Comercio Minorista  
marco.geu@syna.ch

## La situación en el comercio minorista

### EL TIEMPO APREMIA...

La crisis del coronavirus tomó al comercio minorista por sorpresa. En pocos días, los tuvieron que aplicar medidas de protección en todas sus filiales. Pero los materiales de desinfección e higiene escaseaban. Y la OFSP aún no había emitido ninguna norma vinculante. Los empleadores no siempre utilizaron este margen de maniobra en beneficio de sus empleados. Incluso se necesitaron controles policiales para mejorar esta situación.

### OLA DE MENSAJES EN SYNA

Muchos miembros del comercio minorista se han dirigido a nosotros para pedir ayuda, incluso después de que Syna los contactara por SMS. Pero también los clientes se pusieron en contacto con nosotros para que hiciéramos cumplir las directrices sobre prevención con los trabajadores. En muchos casos pudimos encontrar una solución rápida a favor de los empleados.

### MÁSCARILLAS Y CLIENTES

Hubo confusión en el tema de las mascarillas: muchos trabajadores las querían, y en algunos casos fueron prohibidas por sus superiores. Y un

## ¿LOS APLAUSOS NO SON SUFICIENTES!

Ahora tenemos que mejorar las condiciones de trabajo en el sector salud y el comercio minorista a largo plazo para demostrar que nuestro aprecio es sincero y no palabras que se lleva el viento. ¡Tu trabajo tiene que ser valorado como se merece! Por eso Syna exige:

### Sector salud

- Medidas eficaces contra la grave escasez de personal
- Aumentos salariales a nivel nacional para todos los empleados
- Un convenio colectivo de trabajo a nivel nacional para todos los trabajadores de la salud
- Oportunidades para la jubilación anticipada

¿Trabajas en el sector salud? ¿Cómo te encuentras? ¿Qué es lo que quieres? Contáctanos: [www.syna.ch/fr/syna-cares](https://www.syna.ch/fr/syna-cares)

### Comercio minorista

- Aumentos de sueldo para todos los empleados
- Un convenio colectivo de trabajo a nivel nacional para todo el sector
- Cogestión de los trabajadores sobre el horario laboral
- Mejorar la conciliación de la vida laboral y familiar

## Coronavirus e setor de limpezas

## O PESSOAL DE LIMPEZAS NA PRIMEIRA LINHA

Também os funcionários no setor de limpezas trabalham na primeira linha desde o surto do coronavirus.

Apesar das condições difíceis, eles continuam a fazer corajosamente o seu trabalho.

**E**les são muitos – estas heroínas e heróis na sombra, que continuam a realizar as suas tarefas diárias, na maioria das vezes sem agradecimento nem aplauso. Também o pessoal das limpezas fazem parte deste grupo – tanto nas empresas, nos hospitais ou lares de idosos como no transporte ou nas casas particulares. O aspecto positivo é: O seu trabalho permite que outros trabalhadores (enfermeiros, trabalhadores de escritório, etc.) continuem a trabalhar em segurança. O lado negativo é: A sua atividade pode contribuir a espalhar ainda mais o coronavirus. Como supera este setor pouco respeitado a crise? Falamos com François Bouyssarie, diretor do «Maison Romande de la Propreté» (Centro de Formação para Profissões de Limpeza da Suíça romanda).

**Senhor Bouyssarie, quais os efeitos da crise do coronavirus para o setor de limpezas?**

**F. Bouyssarie:** Ainda não podemos dizer números concretos. Em princípio, diferenciamos entre dois tipos de atividade no setor: Mandatos para limpezas de manutenção regulares e pedidos individuais para limpezas especiais. Nas manutenções regulares notamos um grande recuo na atividade. É lógico, porque muitas empresas estão fechadas, há empresas que mudam para o tele-trabalho e as visitantes já não devem entrar nos escritórios. No entanto, há mais pedidos para efetuar limpezas especiais, por exemplo para desinfetar certos recintos.

**E qual é a situação nas empresas de limpeza?**

Veem-se situações positivas e menos positivas. É importante saber que existem regras de base claras para a limpeza de diferentes áreas: Obviamente, não se utiliza os mesmos materiais e panos de limpeza para a cozinha e para as sanitas! No entanto, a crise revela agora os pontos fracos de algumas empresas, que parecem estar apenas a descobrir tais regras elementares!

**Como avalia as atuais condições laborais do pessoal de limpezas?**

É difícil para os empregadores encontrar máscaras de proteção suficientes para o seu pessoal – mesmo que o desejassem. Aconselhamos-os, por conseguinte, a permitir a entrada de apenas uma pessoa por sala, não havendo uma melhor solução nestas condições. Ao mesmo tempo, os funcionários não estão frequentemente equipados com vestuário de trabalho. Isto é inaceitável, uma vez que permitiria a transferência do vírus para o vestuário próprio.

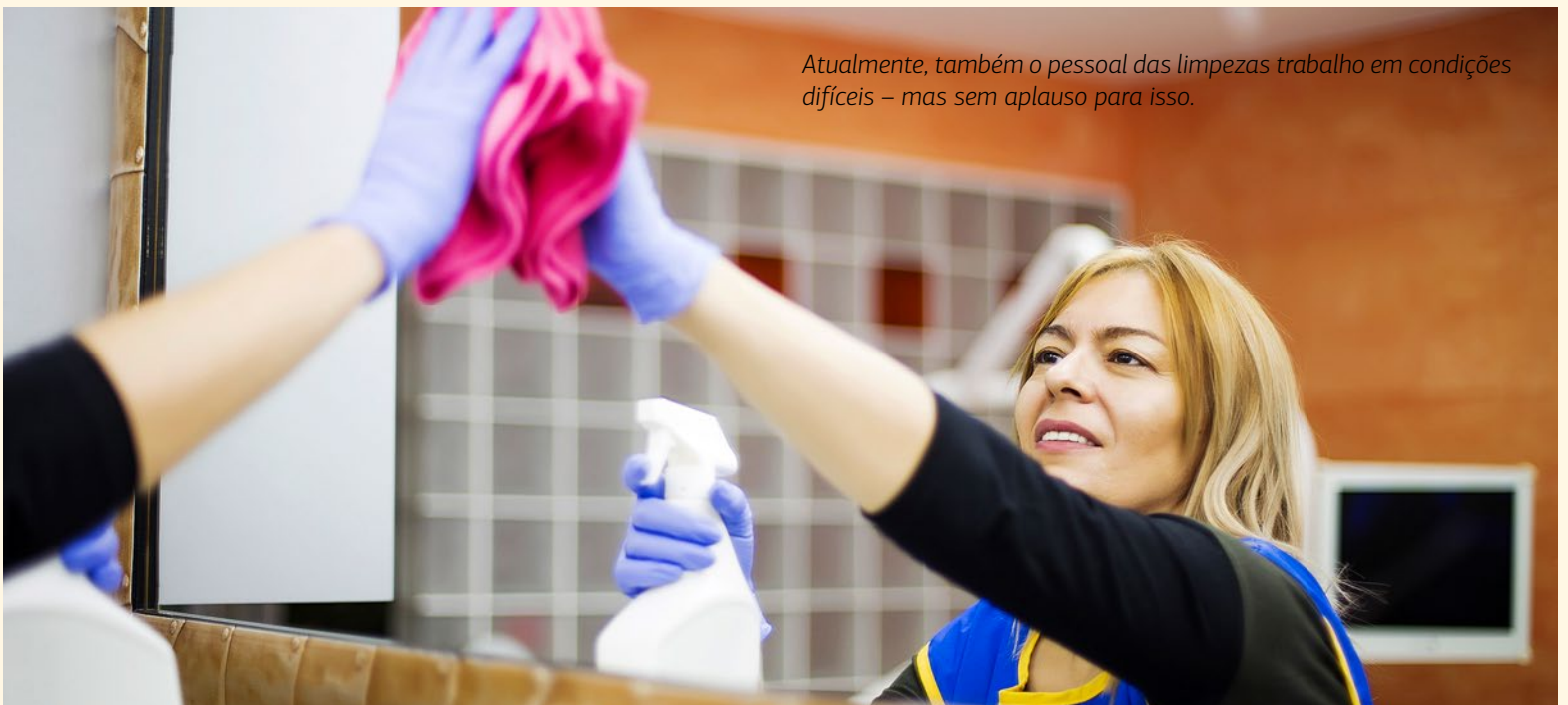
**Acha que a crise poderia aumentar a sensibilização para melhorar as condições a longo prazo?**

A situação parece-se um pouco com as regras de segurança nas obras de construção: Receio que certas empresas não aprendam com a crise e continuem com os mesmos hábitos que anteriormente. A fim de alcançar mais, seria certamente necessário reforçar os controlos. A SREN («Solution Romande des Entreprises de Nettoyage», Solução para a segurança e saúde no trabalho do setor) ajuda as empresas a melhorar a segurança e a saúde no local de trabalho. Além disso, pode ser necessário rever os critérios de atribuição do rótulo «100% pro» da «FREN» («Fédération Romande des Entrepreneurs en Nettoyage», Federação das Empresas de Limpeza da Suíça romanda) e reforçar as condições relativas ao fornecimento de vestuário de trabalho e equipamento de proteção para o pessoal.

Ao longo do ano aplica-se, mesmo sem crise: As empresas têm de continuar formar o seu pessoal – por exemplo connosco.

Tania Séverin  
 Editora da região Romandia  
 tania.severin@syna.ch

Atualmente, também o pessoal das limpezas trabalho em condições difíceis – mas sem aplauso para isso.



## Coronavirus et branche du nettoyage

# PERSONNEL DE NETTOYAGE EN PREMIÈRE LIGNE



**Le personnel de nettoyage est lui aussi aux avant-postes depuis le début de la crise du coronavirus.**

**Malgré des conditions souvent difficiles, il continue d'assurer sa mission avec courage.**

Ils et elles sont nombreux, ces héros et ces héroïnes de l'ombre, qui continuent jour après jour à effectuer leur travail avec courage et bravoure, le plus souvent sans remerciements ni applaudissements. Parmi eux, les professionnels du nettoyage – en entreprise, dans les hôpitaux et les EMS, les bus et les trains, ou encore chez des particuliers. Bien fait, leur travail permet aux autres travailleurs (soignants, personnel de bureau, etc.) de poursuivre leur travail de manière sûre. Mal fait, il peut avoir des conséquences désastreuses en termes de transmission du coronavirus. Comment cette branche si peu mise en avant traverse-t-elle cette crise? Nous en parlons avec François Bouyssarie, directeur de la Maison Romande de la Propreté.

**Monsieur Bouyssarie, quel est selon vos informations l'impact de cette crise sanitaire sur la branche du nettoyage?**

**F. Bouyssarie:** Nous ne disposons pas d'informations chiffrées à ce sujet. Dans la branche, on distingue toutefois deux principaux types d'activité: il y a d'un côté les mandats d'entretien régulier, et d'un autre des activités plus ponctuelles. Il est clair que dans le domaine de l'entretien régulier, on constate une forte diminution de l'activité. C'est logique, car beaucoup de locaux sont fermés, les entreprises privilégient le télétravail, les visiteurs ne sont plus admis dans les bureaux. En revanche, cette crise a suscité des sollicitations pour des opérations de nettoyage particulières, comme la désinfection de certains locaux.

**Et que se passe-t-il sur le terrain?**

On voit du bon et du moins bon. Il faut savoir que même en temps normal, il y a des règles précises pour le nettoyage de différents espaces – on n'utilise bien sûr pas les mêmes matières et tissus pour nettoyer une cuisine ou une cuvette WC! Or cette crise est une sorte de révélateur des dysfonctionnements dans certaines entreprises, qui semblent tout à coup découvrir ces règles pourtant élémentaires!

**Et comment jugez-vous les conditions de travail actuelles du personnel de la branche?**

Les entreprises, même lorsqu'elles sont de bonne volonté, ont du mal à trouver des masques de protection pour leur personnel. Nous leur conseillons donc de n'autoriser qu'une seule personne par local, il n'y a pas de meilleure solution dans ces conditions. En revanche, le personnel n'est souvent pas non plus équipé de blouses de travail, ce qui est inacceptable car il risque ainsi de ramener le virus sur ses habits civils.

**Pensez-vous que cette crise pourrait générer une prise de conscience qui améliorera les pratiques sur le plus long terme?**

C'est un peu comme les règles de sécurité sur les chantiers. Je crains que certaines entreprises ne tirent pas les leçons de cette crise, et retombent dans la facilité lorsqu'elle sera terminée. Pour obtenir



*Le personnel de nettoyage travaille également dans des conditions difficiles en ce moment – mais il ne reçoit guère d'applaudissements.*

des résultats, il faudrait certainement renforcer les contrôles. La SREN – Solution Romande des Entreprises de Nettoyage – constitue un support utile pour aider les entreprises à améliorer la santé et la sécurité au travail. Par ailleurs, il faudrait peut-être revoir les critères d'attribution du label 100% Pro de la fren (Fédération Romande des Entrepreneurs en Nettoyage) en les renforçant pour ce qui concerne la mise à disposition du personnel des tenues de travail et des équipements de protection. Et c'est tout au long de l'année, sans attendre ce type de crise, que les entreprises doivent former leur personnel, par exemple à la Maison Romande de la Propreté.

**Tania Séverin**  
rédactrice régions romandes  
tania.severin@syna.ch

## LIENS

Solution Romande des Entreprises de Nettoyage (SREN)  
[www.fren-net.ch/services/secureite](http://www.fren-net.ch/services/secureite)

Fédération Romande des Entrepreneurs en Nettoyage (fren)  
[www.fren-net.ch/label](http://www.fren-net.ch/label)

Maison Romande de la Propreté  
[www.maisondelaproprete.ch](http://www.maisondelaproprete.ch)



Fribourg/Neuchâtel

# LE CORONAVIRUS, RÉVÉLATEUR D'INÉGALITÉS

**La crise du coronavirus, qui a débuté à peu près au moment de la Journée des femmes, rappelle le rôle essentiel des professions féminines et souvent dévalorisées. Une fois la crise passée, il faudra s'en souvenir ...**

**L**a crise du coronavirus met au défi toute notre société. Le quotidien syndical est totalement chamboulé depuis le début de la crise du coronavirus. Nos centrales téléphoniques sonnent en permanence, nos secrétaires syndicaux courent d'un chantier à l'autre, d'une dénonciation à l'autre.

Tous les jours, nous répondons, orientons et conseillons les travailleurs et les travailleuses: nous assistons et accompagnons les personnes licenciées, intervenons immédiatement lorsque les mesures de sécurité ne sont pas respectées, contrôlons l'application des directives fédérales et collaborons étroitement avec les partenaires sociaux, informons encore et encore sur les droits des travailleurs et travailleuses. Derrière le stress intense, les contradictions de notre système économiques interpellent.

## PERSONNEL OUVRIER AU FRONT

M. Parmelin a indiqué dans son discours que 80% de l'économie poursuivait son activité. Quelle activité? Tous/toutes les ouvriers/ouvrières de production sont au front dans les entreprises, pour assurer les commandes, avec des mesures de distanciation souvent insuffisantes, pendant que la majorité des cadres ont pu déplacer leur travail à leur domicile. Les maçons poursuivent leur activité, se réunissent dans les fourgons pour se rendre sur les chantiers et tentent tant bien que mal de tenir le distance au moins pendant les pauses afin de tenir les délais. La colère, l'incompréhension et la peur se font entendre tous les jours dans notre syndicat, mais la peur de l'après fait figure d'épée de Damoclès: «si je refuse de travailler dans ces conditions, qui payera mon salaire?», «est-ce que

je vais perdre mon poste?»; et face à l'augmentation du chômage qui se dessine, «est-ce que je retrouverai un emploi?». La tension entre les plus précarisés et les plus riches, entre ceux qui produisent et ceux qui capitalisent bouillonne.

## PROFESSIONS FÉMININES EN PREMIÈRE LIGNE

Les contradictions décrites depuis des décennies dans le cadre de la lutte pour l'égalité sont également à la limite de l'explosion. Entre peur et nécessité, depuis la mi-mars, les travailleuses s'organisent et remplissent leur mission, jusqu'alors trop souvent dévalorisée: soins aux aînés dans les établissements pour personnes âgées, soins aux malades, vente dans les commerces de première nécessité, prises en charge des enfants, nettoyage méticuleux de toutes les places de travail, etc. Toutes ces professions se battaient pour plus de bras, plus de salaire, plus de reconnaissance, moins de contrats précaires, et aujourd'hui, c'est en manquant de main-d'œuvre, des salaires bien souvent trop bas, des tâches dévalorisées qu'elles répondent tous les jours présentes. Ironie de l'histoire, la crise semble s'étendre de la journée de la femme à la grève de la femme. Saurons-nous reconnaître l'effort du personnel de ces professions majoritairement féminisées?

Les défis lancés par la crise sont nombreux: défis immédiats et défis à long terme – que restera-t-il de tout ça? Qu'apprendrons-nous de nous?

**Veronique Rebetz**  
Responsable régionale  
[veronique.rebetz@syna.ch](mailto:veronique.rebetz@syna.ch)



## VAUD



## VAUD LANCE UNE CENTRALE DES SOLIDARITÉS

En raison de la pandémie de coronavirus, la vie quotidienne est devenue plus compliquée. L'État de Vaud et toutes les communes vaudoises ont mis en place ensemble un système d'aide en s'appuyant sur de nombreuses associations et bénévoles.

Cette aide à bas seuil accessible à tous les citoyens du canton de Vaud qui se retrouvent:

- sans réseau de proximité,
- sans proches, amis, voisins ou dont ceux-ci sont tombés malades ou ne sont plus disponibles,
- sans soutien par un organisme social ou médico-social.

Si tu as besoin d'aide, n'hésite pas à faire appel à ta commune de domicile. Il s'agit du numéro habituel de la commune ou celui qu'elle a mis sur pied à l'occasion de la pandémie covid-19. Et si tu veux proposer ton aide, ta commune prendra volontiers tes coordonnées!

### AIDES

- livrer des repas à domicile,
- faire les courses et les livrer à domicile,
- proposer un transport aux personnes à mobilité réduite,
- soulager les proches aidant-e-s,
- proposer une relève d'urgence sous forme d'un accompagnement à domicile,
- garder les enfants à la maison pendant une période d'absence,
- aider au ménage,
- aider à réaliser des paiements et à obtenir de l'argent liquide,
- soutenir pour s'occuper de l'animal domestique,
- rassurer, garder un lien et maintenir une vie sociale par des contacts téléphoniques.

## FRIBOURG ALÉMANIQUE

## VAUD

**LES HÉROS DU CHÔMAGE PARTIEL**

En ces temps de crise, les bureaux de Syna ont eux aussi leurs héros et héroïnes: les équipes des secrétariats régionaux font leur maximum pour répondre aux questions des membres et leur apporter le meilleur soutien possible. Les deux centres de compétences de Syna en matière de chômage partiel, à savoir les offices de paiement des caisses de chômage de Tavel et de Coire, sont particulièrement sollicités. Ils ont en effet pour mission de s'assurer que les demandes de chômage partiel acceptées par les cantons se transforment en monnaie sonnante et rébuchante. **Bravo et merci!**



## PANDÉMIE ET TRAVAIL: NOTRE SONDAGE

Depuis le confinement, l'équipe de Lausanne reste sur le front syndical au secrétariat... confiné! Ce contexte nous a obligés à fermer nos permanences et le bureau de Lausanne au public.

Pour le moment, tout se communique par courrier, courriel, téléphone. Principalement, notre activité se concentre sur les réponses aux sollicitations de nos membres, des travailleuses et travailleurs, des employeurs, des médias. Pourtant, il est indispensable d'être en contact avec les salariés afin de pouvoir répondre à leurs attentes spécifiques! Nous avons décidé de réaliser un sondage concernant la situation actuelle des travailleuses et des travailleurs. Le sondage est actuellement en ligne et nous nous efforçons de le diffuser massivement via les réseaux sociaux mais aussi en visitant les entreprises. Nous nous adressons tout particulièrement aux salariés devant se rendre sur leur lieu de travail durant la pandémie. Participez à ce sondage et partagez-le au maximum avec votre entourage:

Richard Sendra et Mandy Defferrard  
Secrétariat régional



## GENÈVE

## QUAND L'ÉCONOMIE PRIME SUR LA SANTÉ

**La menace d'abord lointaine d'une pandémie s'est matérialisée. Syna appelle nos gouvernants à se rappeler que la santé prime sur l'économie, que le travail doit servir l'humain, et non l'inverse.**

**D**epuis des mois nous entendions parler d'une épidémie en Chine, le confinement, les morts, la fermeture du plus grand pays du monde. La Chine est lointaine, notre confort n'est pas mis en danger. Puis l'Italie fut violemment touchée, l'économie peut continuer, il existe tout de même une frontière. Le virus n'en a que faire de nos frontières et le Tessin est également touché. L'Italie ne peut plus assurer les soins à la population. C'est alors que le Gouvernement Suisse se réveille. Pourtant il faut à tout prix ménager l'intérêt financier en tenant, tout de même un peu compte, de la santé de la population.

### APPELS DE SYNA PAS ENTENDUS

Le Conseil fédéral légifère, toujours avec proportionnalité pour sauvegarder la sainte économie. C'est ainsi que les malades du virus explosent. La Suisse arrive, début avril, au triste record du pays au monde le plus touché par nombre d'habitants. Les appels de Syna de cesser toute activité se limitant au strict minimum nécessaire à la population, n'est pas entendu. Il faut rester confiner

mais, tout de même, aller travailler. C'est la boule au ventre que nos collègues nous téléphonent pour savoir s'ils peuvent s'isoler, se protéger en ayant l'assurance d'un revenu. Le Gouvernement est clair: «Travailler c'est la santé, l'exécuter ne représente pas un danger, certaines normes de sécurité vont être contrôlées.» En fait aucun contrôle, ou si peu, s'effectue. L'économie et le profit restent les deux mamelles de la Suisse. C'est à nous, maintenant, après cette montée vers Pâques dans un extrême Carême, de savoir que le travail est fait pour l'homme et pas le contraire.

Il faut nous donner les moyens d'être unis, et Syna est au cœur de ce processus pour exiger des salaires convenables, une activité professionnelle dont l'humain est au centre, savoir recréer la priorité de la vie et du partage avant le profit et la consommation.

Joël Mugny, responsable régional

## JURA

## CORONAVIRUS: UNE ACTIVITÉ BOULEVERSÉE MAIS NÉCESSAIRE

**La crise du Coronavirus n'épargne pas les contrées jurassiennes à l'instar du reste du pays. La première phase de cette crise nous a confronté à des questions nombreuses et auxquelles nous n'avions pas toujours les réponses tant la situation était inédite.**

Aujourd'hui, les choses sont différentes, nous veillons au respect des normes sanitaires sur les lieux de travail: chantiers, hôpitaux, EMS, industrie ou encore vente. Globalement, il convient de reconnaître que la plupart des employeurs ont pris leurs responsabilités. Si toutefois tel ne devait pas être le cas, il est important de faire intervenir le service de l'économie et de l'emploi en contactant la hotline mise en place par la République et Canton du Jura (tél. 032 420 99 00).

Enfin, il est à souligner que la collaboration avec les autorités cantonales fonctionne à satisfaction. C'est ainsi qu'une fois par semaine, les représentants

des différents syndicats tiennent séance avec le Ministre de l'Économie et de la Santé, Jacques Gerber, pour faire le point de la situation. La situation sanitaire actuelle doit évidemment être la priorité. Elle ne doit néanmoins pas totalement éclipser les perspectives économiques parfois difficiles qui pourraient s'annoncer. En cette période difficile, nous adressons nos remerciements les plus sincères à toutes ces travailleuses et tous ces travailleurs qui permettent à notre société de fonctionner.

Loïc Dobler, responsable régional

## IMPRESSUM

**Syna Magazine**  
Journal officiel de publications pour les membres Syna

Parutions 8 éditions par année

Tirage 7 746 exemplaires (REMP 2019)

Éditeur Syna – le syndicat  
Secrétariat central, case postale 1668  
4601 Olten, [www.syna.ch](http://www.syna.ch)

Rédaction/comp. [kommunikation@syna.ch](mailto:kommunikation@syna.ch)

Rédaction Travail.Suisse Linda Rosenkranz  
[rosenkranz@travailsuisse.ch](mailto:rosenkranz@travailsuisse.ch)

Impression/expédition Merkur Zeitungsdruck AG

Modification d'adresses [info@syna.ch](mailto:info@syna.ch)

**Prochaine édition 29 mai 2020**

Clôture de la rédaction 13 mai 2020, 12h00

### Crédits photographiques

Première page Adobe Stock

Page 2 Branches, syndicat et service: Adobe Stock  
Personnalités: mäd

Page 3 Adobe Stock

Pages 4+5 Adobe Stock

Page 6 Shutterstock

Page 7 Adobe Stock

Page 8 Oliver Hippele

Page 9 Les deux photos: Adobe Stock

Page 10 Adobe Stock

Page 11 Adobe Stock

Page 12 mäd

Page 13 Adobe Stock

Page 14 Adobe Stock

Page 15 Adobe Stock

Page 16 Adobe Stock

Page 17 Adobe Stock

Page 18 VD: 2x Adobe Stock / FRA: Marie-Louise Fries





## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS SYNA (AD)

En raison de la crise du coronavirus, Syna reporte son Assemblée des délégués du 20 juin à cet automne. Plusieurs conférences de branches et manifestations régionales sont malheureusement également reportées.

Nous communiquerons dès qu'un nouveau calendrier pourra être élaboré. Notre site internet [www.syna.ch](http://www.syna.ch) t'informe en continu sur l'actualité et sur d'éventuelles nouvelles échéances. Un coup d'œil en vaut toujours la peine!  
Tu trouveras également des informations sur les manifestations de ta région sur ton site internet régional: [www.syna.ch/regions](http://www.syna.ch/regions)

Et nous publions également régulièrement des informations sur les réseaux sociaux:

## VU SUR LE NET

facebook.com/syna.ch  
twitter.com/syna\_syndicat

linkedin.com/company/syna-ch  
instagram.com/syna\_ch

